

Informations Municipales

Présentation du budget 2017

Pour la première fois, et comme le préconise la loi, le budget primitif de notre commune a été adopté avant la fin 2016, à savoir, lors du Conseil Municipal du 12 décembre dernier.

Ce travail, engagé en commissions dès l'automne, nous permet en ce début d'année d'engager dès à présent les études et consultations des entreprises pour nos projets d'investissement.

Ce budget primitif, fruit de nombreux échanges et réunions, a été adopté par 13 voix pour et 4 abstentions des élus de l'opposition municipale.

Ce budget a été construit autour des idées directrices suivantes :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition malgré les réductions substantielles des dotations de l'État
- Rigueur de gestion pour les frais de fonctionnement.
- Maintien des niveaux de subventions aux associations qui animent la commune
- Poursuite des travaux d'entretien et d'amélioration de la voirie et des équipements publics
- Lancement des études des grands projets de la deuxième partie de mandat : réflexion autour de la place de la Liberté, accompagnement de la communauté de communes concernant la salle multi-activité, réflexion autour de l'aménagement du centre bourg.
- Recours minimum à l'emprunt en attendant impatiemment les premières retombées de la ZAC du Clos Bruneau

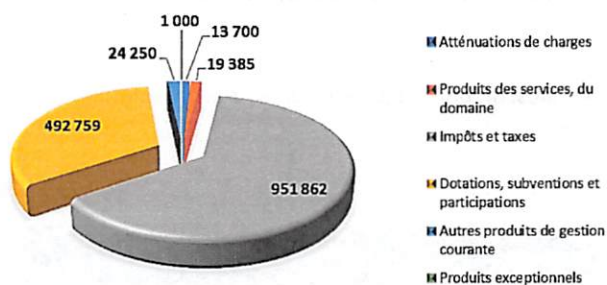


L'enveloppe allouée aux subventions de fonctionnement pour la vie associative est maintenue à 25000 € ainsi que pour le Centre Communal d'Action Sociale pour un montant de 8000€. Le budget annexe du bulletin municipal « Le Fil d'Artannes » est doté lui d'une subvention d'équilibre de 2900€.

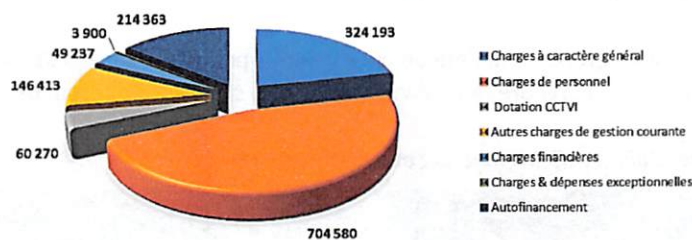
Pour cette année 2017 les projets ne manquent pas. Citons les principaux :

- Réalisation de l'extension du hall d'entrée du gymnase (projet reporté de 2016). Il s'agit de réaliser un hall d'entrée commun aux deux gymnases avec un local vestiaire/stockage et un sanitaire.
- Réfection de la rue des Maltâches avec enfouissement d'une partie des réseaux
- Dernière tranche de rénovation de salles au groupe scolaire
- Travaux de mise en sécurité de l'église St. Maurice
- Étude de faisabilité concernant l'aménagement de la place de la Liberté avec pour projet le transfert des locaux des services techniques, la création d'un pôle médical regroupant les professionnels de santé et un ensemble de logements

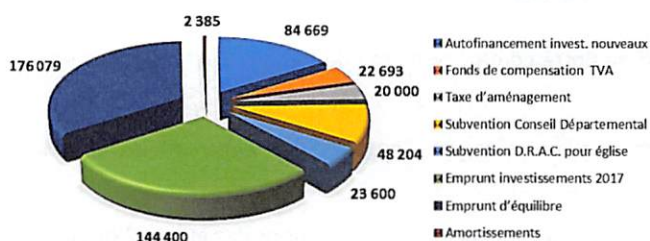
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
1 502 956 €



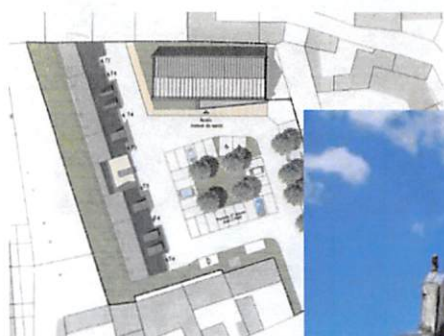
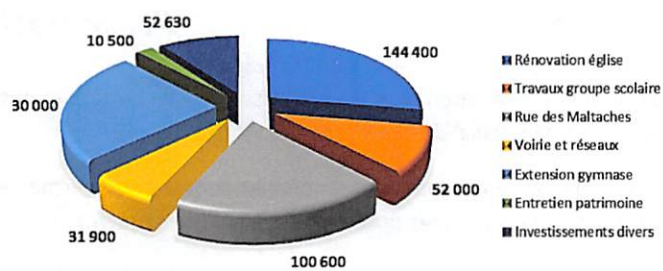
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
1 502 956 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 522 030 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 522 030 €



Nous poursuivons la mise en œuvre du programme politique de la mandature, mais aussi de nouvelles actions, en gérant au mieux nos dépenses, seuls leviers sur lesquels nous pouvons agir.

Cependant la baisse régulière des dotations de l'État nous amène à un niveau de gestion tendu, pas compensé par l'imposition locale que nous avons voulu, encore cette année, figer.

De plus, contrairement à beaucoup de communes de l'ex CCVI nous n'avons pas la chance à Artannes de bénéficier du versement d'un fonds de compensation de Taxes professionnelles car nous n'avons pas de zone artisanale ou commerciale sur notre territoire. Nous avons donc hâte que les premiers logements de la ZAC sortent de terre et que les négociations contractuelles avec l'aménageur nous apportent de nouvelles recettes.

Nous organiserons avant l'été un bilan de ces 3 premières années de mandat ainsi qu'une projection sur les 3 prochaines. N'hésitez pas à prendre rendez-vous à la Mairie si vous avez besoin de précisions.

Michel Guillot Adjoint délégué aux finances

